

COMMISSION SPECIALISEE DE TERMINOLOGIE  
ET DE NEOLOGIE DE L'AUTOMOBILE

véhicule à deux volumes, amortisseur, autocariste, caravane, ABS  
biocarburant, déflecteur, supercarburant, mercatique, sac gonflable  
roue

DES MOTS ET DES AUTOS

EDITION  
juillet 2004

Vocabulaire de l'automobile

*Réalisé avec le concours de la  
délégation générale à la langue française  
et aux langues de France*

*Edité par le  
Comité des Constructeurs Français d'Automobiles*

## LE MOT DU PRESIDENT

Le 20 octobre 1998, le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie créait officiellement la Commission de terminologie et de néologie de l'automobile, offrant ainsi aux acteurs de l'industrie automobile la possibilité et le devoir d'exprimer leurs visions, leurs commentaires et leurs choix sur l'évolution de notre langue.

Cette création constituait, par ailleurs, la reconnaissance de l'activité d'un groupe de travail informel initié quelques années auparavant.

Ce groupe de travail avait déjà fait siens les objectifs assignés en 1998 à la Commission et qu'il est opportun de rappeler brièvement :

- établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français,
- recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires,
- veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie,
- concourir à la diffusion auprès des usagers des listes de termes.

La Commission de terminologie et de néologie de l'automobile a été renouvelée le 6 février 2003. Elle est composée d'une trentaine de membres issus de l'administration et de tous les secteurs liés directement ou indirectement à l'automobile : constructeurs, journalistes, équipementiers, distributeurs et réparateurs, traducteurs, ingénieurs, historiens et usagers.

Les principes de sélection des termes retenus pour cette nouvelle édition de « Des Mots et des Autos » sont simples et se veulent pratiques : d'une part, rappeler les termes issus des travaux de la Commission, d'autre part, proposer d'autres termes issus des travaux d'autres commissions mais ayant un lien avec les activités courantes des collaborateurs

et des intervenants du monde de l'automobile et de ses usagers.

Le respect de ces deux principes souligne la cohérence avec les objectifs de la Commission de terminologie et néologie de l'automobile que ses membres ont le souci d'entretenir.

Cette édition 2004 fera l'objet, suivant le souhait unanime de la Commission, d'une large diffusion internationale vers les pays avec lesquels nous partageons notre langue mais aussi vers ceux où des projets économiques et culturels peuvent s'enrichir des conclusions de nos travaux.



Jean-Pierre Jerabek  
Fédération Française des Automobile Clubs

## FONCTIONNEMENT ET COMPOSITION DE LA COMMISSION DE TERMINOLOGIE

La Commission de terminologie et de néologie de l'automobile se réunit en séance plénière quatre fois par an. Elle est présidée par Jean-Pierre Jerabek.

Cinq à six réunions intermédiaires restreintes sont en outre consacrées à des sujets précis.

Les représentants de l'Administration et notamment ceux de la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) suivent et collaborent très assidûment aux travaux de la Commission. Leur présence, ainsi que celle du représentant de l'Académie française permet, d'une part, un cadrage plus rigoureux des travaux et évite des dispersions et, d'autre part, assure une liaison rapide avec l'ensemble des banques de données de la DGLFLF et avec les responsables de commissions sœurs, auprès d'autres ministères.

Le secrétariat, assuré par le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (Jean-Pierre Mercier et Frédérique Payneau), assure la préparation des réunions, les comptes rendus et la coordination de toutes les activités de la Commission.



### *Composition de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'automobile*

- Représentants de l'administration :

Le délégué général à la langue française et aux langues de France ou son représentant (M. Bernard Cerquiglini)  
Un représentant de l'Académie française  
Un représentant de l'Académie des sciences  
Un représentant de l'Association française de normalisation (AFNOR)

Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie et de la néologie au ministère chargé de l'industrie (M. Gérard Painchault)

Le représentant du ministre chargé de l'industrie pour le secteur concerné

Le représentant du ministre chargé des transports

Le représentant du ministre chargé de l'éducation nationale

Le représentant du ministre chargé de la recherche.

- Au titre des personnalités qualifiées :

M. Patrice Berger-Perrin

Mme Monika Bettenburg-Cornu

M. Loïc Depecker

M. Guy Donadey

M. Roland Especel

M. Jack Flatley

M. Mathieu Flonneau

M. Georges Gréciet

M. Jean-Pierre Jerabek

M. Henry de Kilmaine

M. Philippe Lauth

Mme Catherine Lejeune-Cottrau

M. Roland Lindas

M. Jean-François Loiseau

M. Jean-Pierre Mercier

Mlle Frédérique Payneau

M. Benoît Pérot

M. Bernard Stercklen

M. Jean Trapy

Des partenaires francophones sont également associés aux travaux de la Commission.

## AVANT-PROPOS

La présente brochure contient des termes concernant directement le secteur automobile ainsi que des termes d'autres domaines, périphériques à ce secteur, utilisés dans la vie courante.

Afin d'en faciliter la consultation, cette brochure s'articule autour de trois rubriques :

- Automobile et transports (p. 7)
- Technologies de l'information (p. 23)
- Communication, économie et finances (p. 35)

Un index des mots répertoriés figure en fin d'ouvrage (p. 49).



## AUTOMOBILE ET TRANSPORTS

### absorbeur (de vapeur d'essence)

*Domaine* : Transports/Transport automobile.

*Définition* : Dispositif servant à absorber et à retenir les vapeurs de carburant provenant d'un véhicule ou de l'appareil de remplissage de son réservoir afin d'éviter qu'elles ne s'échappent dans l'atmosphère.

*Équivalent étranger* : fuel vapor canister (EU), fuel vapour canister (GB).

Source : *Journal officiel* du 2 décembre 1997.

### amortisseur, n.m.

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Dispositif mécanique, électrique, hydraulique ou pneumatique destiné à atténuer des chocs, des vibrations, un bruit, etc.

*Équivalent étranger* : damper.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### antiblocage de sécurité

*Abréviation* : **ABS**.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Dispositif de régulation du système de freinage qui limite le risque de blocage des roues au freinage.

*Équivalent étranger* : Anti-Blockier-System (ABS) (All.), anti-lock braking system (ABS).

Source : *Journal officiel* du 23 octobre 1999.

### aquaplanage, n.m.

*Domaine* : Transports/Transport terrestre.

*Définition* : Perte d'adhérence des roues d'un véhicule sur une surface mouillée due à la formation d'une pellicule d'eau entre les pneus et cette surface.

*Note* : Ce terme ne doit pas être confondu avec « **hydroplanage** » ou « navigation sur le redan d'un hydravion ».

*Équivalent étranger* : aquaplaning, hydroplaning.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**aubette**, n.f.

*Domaine* : Transports.

*Définition* : Abri aménagé aux points de départ ou d'arrêt d'un moyen de transport en commun.

*Équivalent étranger* : bus shelter.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**Le terme « abribus », qui est une marque déposée, est parfois orthographié « abri-bus », ou encore « abri bus ».**

**autocaravane**, n.f.

*Domaine* : Tourisme-Automobile.

*Définition* : Caravane autotractée ou véhicule automobile dont l'intérieur est équipé pour le séjour.

*Voir aussi* : caravane.

*Équivalent étranger* : camping-car, motor caravan, motor-home, motorhome.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**autocaravanier, -ière**, n.

*Domaine* : Tourisme-Automobile.

*Définition* :

1. Utilisateur d'une autocaravane.
2. Personne pratiquant le tourisme en autocaravane.

*Note* : On peut admettre l'usage adjectival du nom « autocaravanier ».

*Équivalent étranger* : caravaner, caravanner, trailerist.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**autocariste**, n.

*Domaine* : Transports/Transport routier.

*Définition* : Entrepreneur ou entreprise de transport par autocar.

*Équivalent étranger* : bus operator, motorcoach operator.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**balise**, n.f.

*Domaine* : Transports/Transport routier.

*Définition* : Dispositif placé au sol permettant d'échanger avec des véhicules situés à courte distance des informations relatives au trafic routier.

*Équivalent étranger* : beacon.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **baraquage**, n.m.

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Synonyme* : **agenouillement**, n.m.

*Définition* : Dispositif permettant de modifier l'assiette d'un véhicule afin d'en faciliter l'accès.

*Note* : Le terme « baraquage » dérive du verbe « baraquer », qui désigne notamment la façon dont les dromadaires et les chameaux s'accroupissent pour faciliter la montée ou la descente des personnes et le chargement ou le déchargement des marchandises.

*Équivalent étranger* : kneeling.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **bicylindre à plat** (langage professionnel)

*Domaine* : Moteur thermique.

*Définition* : Moteur à explosion à deux cylindres opposés et à axes parallèles.

*Note* : De même : **quadricylindre à plat** (en anglais : *flat-four*), etc.

*Équivalent étranger* : boxer, flat-twin.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **biocarburant**, n.m.

*Domaine* : Pétrole-Transports.

*Définition* : Carburant constitué en tout ou partie de dérivés industriels obtenus après transformation de produits d'origine végétale ou animale (alcools, éthers, huiles et esters).

*Équivalent étranger* : biofuel.

Source : *Journal officiel* du 12 janvier 1999.

### **bouchon de vapeur**

*Domaine* : Moteur thermique.

*Définition* : Vapeur de carburant dont la présence dans une canalisation d'alimentation d'un moteur provoque l'arrêt ou la diminution du débit.

*Équivalent étranger* : air lock, vapor lock (EU), vapour lock (GB).

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **câblage**, n.m.

*Domaine* : Automobile-Électronique.

*Définition* : Opération qui consiste à réaliser des connexions entre les divers éléments d'un composant, sous-ensemble ou matériel ; l'ensemble de ces connexions.

*Note* : Les connexions peuvent être, par exemple, électriques ou optiques.

*Équivalent étranger* : wiring.

Source : *Journal officiel* du 26 mars 2002.

### **caisse mobile**

*Domaine* : Transports/Transport terrestre.

*Définition* : Superstructure amovible d'un véhicule de transport routier ou ferroviaire dont les dimensions et certains dispositifs sont issus des normes routières.

*Équivalent étranger* : swap body.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **caravane**, n.f.

*Domaine* : Tourisme-Transports.

*Définition* : Véhicule ou élément de véhicule qui, équipé pour le séjour ou l'exercice d'une activité, conserve en permanence les moyens de mobilité lui permettant d'être déplacé par simple traction.

*Équivalent étranger* : caravan (GB), trailer (EU).

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **caravanier, -ière**, n.

*Domaine* : Tourisme-Transports.

*Définition* :

1. Utilisateur d'une caravane.
2. Personne pratiquant le tourisme en caravane.

*Note* : On peut admettre l'usage adjectival du terme « caravanier ».

*Équivalent étranger* : camper (EU), caravaner (GB), caravanner (GB).

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **centre automobile**

*Forme abrégée* : **centre auto.**

*Domaine* : Automobile-Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Magasin qui offre à la vente tout ce qui a rapport à l'automobile.

*Note* : Pluriel : centres auto.

*Équivalent étranger* : autocenter (EU), autocentre (GB).

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **charge utile**

*Domaine* : Transports.

*Définition* : Masse pour le transport de laquelle a été spécialement conçu un véhicule.

*Équivalent étranger* : payload.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **circuit d'alimentation**

*Domaine* : Moteur thermique.

*Équivalent étranger* : fuel system.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **conteneur (de transport)**

*Domaine* : Transports.

*Équivalent étranger* : container, freight container.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

## **De la « conception » au « stylisme »**

### **conception, n.f.**

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Ensemble des études préliminaires à la fabrication d'un produit.

*Équivalent étranger* : design.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **remodelage, n.m.**

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Définition* : Action de modifier un véhicule de façon plus prononcée que lors d'un restylage, mais sans apporter de transformations profondes à sa ligne générale.

*Équivalent étranger* : lifting, restyling.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **remodeler**, v.

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Définition* : Modifier un véhicule de façon plus prononcée que lors d'un restylage, mais sans apporter de transformations profondes à sa ligne générale.

*Équivalent étranger* : lift (to), restyle (to).

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **stylisme**, n.m.

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Travail sur l'aspect extérieur d'un produit industriel en vue d'un résultat esthétique s'accordant à des impératifs fonctionnels et commerciaux.

*Équivalent étranger* : design.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **styliste**, n.

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Professionnel chargé du stylisme.

*Équivalent étranger* : designer.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **couloir de péage**

*Domaine* : Transports/Transport routier.

*Équivalent étranger* : toll lane.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **covoiturage**, n.m.

*Domaine* : Transports/Transport routier.

*Définition* : Utilisation en commun d'une voiture particulière.

*Équivalent étranger* : car pool.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### décalage, n.m.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* :

1. Distance qui, dans un choc frontal, sépare les deux axes longitudinaux médians de deux véhicules se heurtant.
2. Distance qui, dans un choc latéral, sépare l'axe longitudinal du véhicule heurtant de l'axe transversal médian du véhicule heurté.

*Note* : Le terme peut être également utilisé dans le cas d'un choc entre un véhicule et un obstacle fixe.

*Voir aussi* : recouvrement.

*Équivalent étranger* : offset.

*Source* : *Journal officiel* du 15 février 2004.

### déflexeur, n.m.

*Domaine* : Transports.

*Définition* : Dispositif aérodynamique modifiant l'écoulement de l'air autour d'un véhicule.

*Note* : « Déflexeur » est un terme générique qui désigne, selon les cas, un becquet, une jupe, une bavette, un aileron, un volet, etc.

*Équivalent étranger* : spoiler.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### démarrreur, n.m.

*Domaine* : Transports.

*Équivalent étranger* : starter.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

La commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'automobile recommande d'écrire « **diesel** » sans majuscule, sans accent et sans « s » au pluriel.

### dispositif antidémarrage

*Forme abrégée* : **antidémarrage**, n.m.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Équipement de protection d'un véhicule contre le vol, qui empêche le démarrage du moteur.

*Équivalent étranger* : engine immobiliser, immobiliser.

*Source* : *Journal officiel* du 15 février 2004.

### distribution à programme variable

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Définition* : Mode de distribution des gaz permettant de faire varier l'instant d'ouverture et de fermeture des différentes soupapes.

*Équivalent étranger* : variable valve timing.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### échangeur thermique intermédiaire

*Abréviation* : **ETI**.

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Synonyme* : **refroidisseur**, n.m.

*Définition* : Radiateur situé entre le système de suralimentation et le moteur, destiné à diminuer la température de l'air qui entre dans le moteur.

*Équivalent étranger* : intercooler.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### écran antibruit

*Domaine* : Transports/Transport routier.

*Définition* : Dispositif de protection contre les nuisances sonores, destiné à diminuer la gêne des riverains.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

*Équivalent étranger* : noise barrier.

### écran antiéblouissement

*Domaine* : Transports/Transport routier.

*Définition* : Dispositif placé au sol et destiné à éviter l'éblouissement dû aux projecteurs des véhicules circulant en sens inverse.

*Note* : Pour désigner un dispositif modifiant la lumière émise par des projecteurs, on emploie comme substantif, le terme « **antiéblouissant** ».

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### essai de choc

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Définition* : Essai consistant à réaliser, dans une configuration donnée, un choc de véhicule(s) pour en apprécier le comportement global ou partiel, notamment du point de vue de la sécurité.

*Équivalent étranger* : crash test.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### électro-stabilisateur programmé

*Abréviation* : **ESP**.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Système de régulation électronique de l'ensemble du comportement dynamique d'un véhicule.

*Équivalent étranger* : elektronisches Stabilitätsprogramm (ESP) (All.).

Source : *Journal officiel* du 15 février 2004.

### fioul, n.m.

*Domaine* : Pétrole.

*Définition* : Distillat lourd, résidu ou mélange utilisé comme combustible pour la production de chaleur.

*Note* : On trouve aussi, dans certains cas, la forme « **fuel** ».

*Équivalent étranger* : fuel-oil.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### gazole, n.m.

*Domaine* : Pétrole-Transports.

*Définition* : Carburant pour moteur diesel.

*Équivalent étranger* : gas oil.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### installation de surveillance d'allure

*Abréviation* : **ISA**.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Système faisant appel à un équipement externe qui, en cas de dépassement d'une vitesse limite, adresse un signal au conducteur ou commande automatiquement une adaptation de l'allure en agissant sur certains organes du véhicule.

*Équivalent étranger* : intelligent speed adaptation (ISA).

Source : *Journal officiel* du 15 février 2004.

### localisation par satellite

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Transports.

*Définition* : Détermination de la position d'un point fixe ou mobile, à la surface ou au voisinage de la Terre ou d'un astre, au moyen d'un ou de plusieurs satellites artificiels.

*Note* : La localisation par satellite s'effectue soit à distance à partir de signaux issus de ce point et reçus par des satellites, soit en ce point par traitement de signaux de repérage émis par des satellites.

*Équivalent étranger* : satellite position finding, satellite positioning.

Source : *Journal officiel* du 18 avril 2001.

### monospace, n.m.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Voiture, généralement monocorps, dont l'espace utile commun aux passagers et aux bagages est modulable.

*Note* : Le terme « monospace » est la contraction de « **mono-espace** ».

*Voir aussi* : véhicule à un volume.

*Équivalent étranger* : minivan, multi purpose vehicle (MPV), people carrier.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### musoir, n.m.

*Domaine* : Transports/Transport routier.

*Définition* : Pointe extrême située à la séparation de deux voies de circulation de même sens.

*Note* : Le musoir ne doit pas être confondu avec sa balise de signalisation.

*Équivalent étranger* : bull-nose, island nose, nose-approach, nose of island.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### navigation par satellite

*Domaine* : Sciences et techniques spatiales-Transports.

*Définition* : Navigation utilisant des satellites pour déterminer la position et la vitesse d'un mobile à la surface de la Terre ou dans l'atmosphère terrestre.

*Équivalent étranger* : satellite navigation.

Source : *Journal officiel* du 18 avril 2001.

### **nourrice**, n.f.

*Domaine* : Tous domaines.

*Synonyme* : **jerricane**, n.m.

*Définition* : Bidon à poignée utilisé pour la manutention et la distribution de liquide.

*Équivalent étranger* : jerrican, jerrycan.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **panneau à message variable**

*Abréviation* : **PMV**.

*Domaine* : Transports/Transport terrestre-Transport aérien.

*Définition* : Panneau de signalisation comportant un dispositif télécommandé permettant d'afficher des messages rapidement modifiables.

*Équivalent étranger* : variable message sign (VMS).

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **parc de stationnement**

*Forme abrégée* : **parc**, n.m.

*Domaine* : Transports.

*Équivalent étranger* : car park (GB), parking lot (EU).

*Équivalent admis* : parking.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **parc relais**

*Abréviation* : **PR**.

*Domaine* : Transports/Transport routier.

*Définition* : Lieu aménagé à proximité d'un arrêt de transport public, destiné à inciter un automobiliste à garer son véhicule pour emprunter ensuite un moyen de transport en commun.

*Note* : On trouve également, dans l'usage, le terme « **parc de dissuasion** ».

*Équivalent étranger* : park and ride (PR).

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**pharmacovigilance**, n.f.

*Domaine* : Santé et médecine.

*Définition* :

1. Activité consistant à enregistrer et évaluer les réactions résultant de l'utilisation des médicaments, afin d'assurer leur sécurité d'emploi dans des conditions normales d'utilisation.
2. Dispositif et ensemble des moyens permettant cette surveillance.

*Équivalent étranger* : drug safety monitoring.

*Source* : *Journal officiel* du 3 juin 2003.

**pré-tendeur**, n.m.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Dispositif qui imprime, dès la survenance d'un choc, une tension initiale à la ceinture de sécurité pour la rendre plus rapidement efficace.

*Équivalent étranger* : pretensioner.

*Source* : *Journal officiel* du 23 octobre 1999.

**ralentisseur**, n.m.

*Domaine* : Automobile.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

*Équivalent étranger* : retarder (mécanique) ; sleeping policeman, speed bump.

**rampe commune (à haute pression)**

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Rampe d'alimentation commune, maintenue à très haute pression, qui permet une injection directe du carburant dans chaque cylindre d'un moteur.

*Équivalent étranger* : common rail.

*Source* : *Journal officiel* du 23 octobre 1999.

**recouvrement**, n.m.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Portion de la largeur frontale d'un véhicule heurtant (ou heurté) en contact avec un autre véhicule ou un obstacle, au moment d'un choc avec décalage.

*Voir aussi* : décalage.

*Équivalent étranger* : overlap.

*Source* : *Journal officiel* du 15 février 2004.

### **régulateur de vitesse et d'espacement**

*Abréviation* : **RVE**.

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Dispositif embarqué agissant automatiquement et qui permet à un véhicule d'en suivre un autre à une distance appropriée.

*Équivalent étranger* : adaptive cruise control (ACC).

Source : *Journal officiel* du 15 février 2004.

### **rue piétonnière**

*Domaine* : Urbanisme.

*Définition* : Voie réservée en priorité à la circulation des piétons et aménagée en conséquence.

*Équivalent étranger* : pedestrian thoroughfare.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **sac gonflable**

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Synonyme* : **coussin gonflable**.

*Définition* : Dispositif de sécurité constitué par une enveloppe souple qui, en cas de choc, se gonfle instantanément en s'interposant entre l'occupant et les parties agressives de l'habitacle.

*Note* : On dit aussi « **coussin de sécurité** ».

*Équivalent étranger* : airbag.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **service de navette**

*Domaine* : Transports.

*Équivalent étranger* : shuttle service.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **site propre**

*Domaine* : Transports/Transport terrestre.

*Définition* : Emprise affectée exclusivement à l'exploitation de lignes de transport.

*Équivalent étranger* : exclusive lane, exclusive way.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **supercarburant, n.m.**

*Domaine* : Pétrole-Transports.

*Note* : On dit aussi, familièrement, « **super** ».

*Équivalent étranger* : premium, premium grade.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **système d'aide à l'exploitation**

*Abréviation* : **SAE**.

*Domaine* : Transports/Transport terrestre

*Définition* : Système automatisé permettant le suivi permanent des véhicules d'une flotte de transport.

*Équivalent étranger* : vehicle scheduling control system (VSCS).

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **télépéage, n.m.**

*Domaine* : Transports/Transport routier.

*Définition* : Acquiescement ou enregistrement du péage par un dispositif automatique, sans arrêt du véhicule.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

*Équivalent étranger* : electronic road pricing (ERP).

### **tourbillon longitudinal**

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Mouvement tourbillonnaire hélicoïdal des gaz d'admission dans le cylindre d'un moteur, dont l'axe de rotation est parallèle à l'axe du cylindre.

*Équivalent étranger* : swirl.

Source : *Journal officiel* du 15 février 2004.

### **tourbillon transversal**

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Mouvement tourbillonnaire hélicoïdal des gaz d'admission dans le cylindre d'un moteur, dont l'axe de rotation est perpendiculaire à l'axe du cylindre.

*Équivalent étranger* : tumble.

Source : *Journal officiel* du 15 février 2004.

### **turborécupérateur, n.m.**

*Domaine* : Automobile.

*Définition* : Dispositif de récupération de l'énergie d'échappement d'un moteur diesel, qui comporte une turbine de suralimentation et une turbine agissant sur l'arbre moteur.

*Équivalent étranger* : turbocompound.

Source : *Journal officiel* du 15 février 2004.

**transbordeur**, n.m.

*Domaine* : Transports/Transport maritime.

*Synonyme* : **navire transbordeur**.

*Définition* : Navire ayant pour fonction principale de transporter des véhicules routiers ou ferroviaires avec leur chargement et leurs passagers dans les traversées maritimes.

*Note* : On dit aussi « **ferry** ».

*Équivalent étranger* : car ferry, ferry-boat, train ferry.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

## **Quel type de voiture conduisez-vous : monocorps, bicorps ou tricorps ?**

### **véhicule à un volume**

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Synonyme* : **véhicule monocorps**.

*Définition* : Véhicule qui réunit dans un même volume le compartiment moteur, l'habitacle et l'espace pour les bagages et dont le profil longitudinal de carrosserie forme une ligne convexe de l'avant à l'arrière.

*Voir aussi* : monospace.

*Équivalent étranger* : minivan, one-box vehicle.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **véhicule à deux volumes**

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Synonyme* : **véhicule bicorps**.

*Définition* : Véhicule dont le volume de carrosserie est constitué de deux corps : un pour l'habitacle et l'espace pour les bagages et un autre pour le compartiment moteur.

*Note* : La séparation entre ces corps est constituée par un décrochement à l'avant, à la base du pare-brise.

*Équivalent étranger* : hatchback vehicle.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **véhicule à trois volumes**

*Domaine* : Transports-Automobile.

*Synonyme* : **véhicule tricorps**.

*Définition* : Véhicule dont le compartiment moteur, l'habitacle et l'espace pour les bagages constituent trois corps distincts dans un même volume.

*Note* : La séparation entre ces corps est constituée par un décrochement, à l'avant et à l'arrière, à la base de la lunette.

*Équivalent étranger* : notchback vehicle.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**voiturette**, n.f.

*Domaine* : Sport/Golf.

*Équivalent étranger* : cart.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### administrateur de site, de serveur

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* : Personne chargée de la maintenance et du suivi d'un site ou d'un serveur sur la toile d'araignée mondiale.

*Voir aussi* : toile (d'araignée mondiale).

*Équivalent étranger* : webmaster.

*Source* : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

### adresse de courrier électronique

*Forme abrégée* : **adresse électronique**.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications.

*Définition* : Libellé permettant l'identification d'un utilisateur de messagerie électronique et l'acheminement des messages qui lui sont destinés.

*Note* : L'adresse électronique est, dans le cas de l'internet, constituée des identifiants de l'utilisateur et du gestionnaire de la messagerie, séparés par le caractère **arrobe @**. L'identifiant du gestionnaire de la messagerie comprend des désignations éventuelles de sous-domaines, celle d'un domaine, enfin un suffixe correspondant le plus souvent au pays ou au type d'organisme (exemples : .fr, .com).

*Équivalent étranger* : e-mail address.

*Source* : *Journal officiel* du 20 juin 2003.

### agenda électronique

*Domaine* : Informatique.

*Définition* :

1. Logiciel pour la gestion de données personnelles telles que rendez-vous, adresses, etc.
2. Par extension, ordinateur de poche remplissant essentiellement cette fonction.

*Note* : On rencontre parfois aussi, moins bien, « organisateur ».

*Équivalent étranger* : organizer.

*Source* : *Journal officiel* du 10 octobre 1998.

**arrobe**, n.f.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications.

*Synonyme* : **arobase**, n.f.

*Définition* : Caractère @ fréquemment employé dans les adresses de courrier électronique pour séparer le nom identifiant l'utilisateur de celui du gestionnaire de la messagerie.

*Note* : Lorsqu'une adresse est fournie oralement, @ se dit « arrobe » alors qu'il se dit *at* en anglais.

*Équivalent étranger* : at-sign.

*Source* : *Journal officiel* du 8 décembre 2002.

Ne dites pas *spamming*, dites plutôt « **arrosage** »

**bogue**, n.m.

*Domaine* : Informatique.

*Définition* : Défaut de conception ou de réalisation se manifestant par des anomalies de fonctionnement.

*Équivalent étranger* : bug.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**boîte aux lettres**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications.

*Définition* : Dans une messagerie électronique, espace de mémoire réservé à un abonné, dans lequel sont conservés les messages qui lui sont destinés et éventuellement les messages qu'il envoie.

*Équivalent étranger* : mail box.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**causette**, n.f. *fam.*

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* : Communication informelle entre plusieurs personnes sur l'internet, par échange de messages affichés sur leurs écrans.

*Voir aussi* : internet.

*Équivalent étranger* : chat.

*Source* : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

### **cébiste**, n.

*Domaine* : Télécommunications.

*Définition* : Utilisateur de canaux banalisés dans une bande de fréquences publique.

*Note* :

1. Il ne faut pas confondre « cébiste » et « radioamateur ».
2. Le terme « cibiste » est déconseillé.

*Équivalent étranger* : CB user.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **cédérom**, n.m.

*Domaine* : Informatique.

*Définition* : Disque optique numérique à usage principalement informatique.

*Voir aussi* : disque numérique polyvalent.

*Équivalent étranger* : CD-ROM, compact disk read-only memory.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **centre d'appels**

*Domaine* : Télécommunications/Services.

*Définition* : Ensemble d'agents utilisant des moyens de télécommunication et d'informatique pour assurer les contacts d'une entreprise avec sa clientèle.

*Note* : Les agents des centres d'appels peuvent, par exemple, répondre à des demandes de renseignement, traiter des commandes ou des réservations, assurer un service après-vente, effectuer des campagnes de prospection ou de sondage.

*Équivalent étranger* : call center (EU), call centre (GB).

Source : *Journal officiel* du 14 juin 2003.

### **conférence téléphonique**

*Domaine* : Télécommunications/Services.

*Synonyme* : **réunion par téléphone, réunion téléphonique.**

*Définition* : Communication téléphonique organisée à l'avance entre plus de deux correspondants ; le complément de service offrant cette possibilité.

*Note* : Le terme « communication conférence » a été employé par les organismes de normalisation mais est déconseillé.

*Voir aussi* : téléconférence.

*Équivalent étranger* : conference call, conference calling.

Source : *Journal officiel* du 2 mars 2002.

### **courriel**, n.m.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications.

*Synonyme* : **courrier électronique, message électronique.**

*Définition* : Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.

*Note* :

1. Un courriel contient le plus souvent un texte auquel peuvent être joints d'autres textes, des images ou des sons.
2. Par extension, le terme « courriel » et son synonyme « courrier électronique » sont employés au sens de « **messagerie électronique** ».

*Équivalent étranger* : electronic mail, e-mail.

Source : *Journal officiel* du 20 juin 2003.

### **disque numérique polyvalent**

*Domaine* : Informatique.

*Définition* : Disque numérique optique de grande capacité, à usages divers (audio, vidéo, multimédia, mémoire vive, mémoire morte).

*Note* : La capacité des disques numériques polyvalents est supérieure à celle des cédéroms et nécessite des lecteurs appropriés.

*Voir aussi* : cédérom.

*Équivalent étranger* : digital versatile disk (DVD).

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

### **extranet**, n.m.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Réseaux-Internet.

*Définition* : Réseau de télécommunication et de téléinformatique constitué d'un intranet étendu pour permettre la communication avec certains organismes extérieurs, par exemple des clients ou des fournisseurs.

*Voir aussi* : intranet.

*Équivalent étranger* : extranet.

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

### **forum**, n.m.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* : Service permettant discussions et échanges sur un thème donné : chaque utilisateur peut lire à tout moment les interventions de tous les autres et apporter sa propre contribution sous forme d'articles.

*Note* : Par extension, on désigne également par ce terme les systèmes de discussion télématiques, qui offrent généralement un service de téléchargement (connus en anglais sous le nom de *BBS*, *bulletin board system*).

*Équivalent étranger* : newsgroup.

Source : *Journal officiel* du 1<sup>er</sup> septembre 2000.

### **fouineur**, n.m.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* : Personne passionnée d'informatique qui, par jeu, curiosité, défi personnel ou par souci de notoriété, sonde, au hasard plutôt qu'à l'aide de manuels techniques, les possibilités matérielles et logicielles des systèmes informatiques afin de pouvoir éventuellement s'y immiscer.

*Voir aussi* : pirate.

*Équivalent étranger* : hacker.

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

### **fournisseur d'accès**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* : Organisme offrant à des clients d'accéder à l'internet, ou, plus généralement, à tout réseau de communication.

*Note* : Le fournisseur d'accès peut aussi offrir des services en ligne.

*Équivalent étranger* : access provider.

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

### **internaute**, n.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Réseaux-Internet.

*Définition* : Utilisateur de l'internet.

*Note* : On rencontre aussi le terme « **cybernaute** ».

*Équivalent étranger* : cybernaut.

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

**internet**, n.m.inv.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Réseaux-Internet.

*Définition* : Réseau mondial associant des ressources de télécommunication et des ordinateurs serveurs et clients, destiné à l'échange de messages électroniques, d'informations multimédias et de fichiers. Il fonctionne en utilisant un protocole commun qui permet l'acheminement de proche en proche de messages découpés en paquets indépendants.

*Note* : L'acheminement est fondé sur le protocole *IP (Internet Protocol)*, spécifié par l'*Internet Society (ISOC)*. L'accès au réseau est ouvert à tout utilisateur ayant obtenu une adresse auprès d'un organisme accrédité. La gestion est décentralisée en réseaux interconnectés.

*Équivalent étranger* : Internet, Internet network, Net.

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

**intranet**, n.m.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Réseaux-Internet.

*Définition* : Réseau de télécommunication et de téléinformatique destiné à l'usage exclusif d'un organisme et utilisant les mêmes protocoles et techniques que l'internet.

*Voir aussi* : extranet.

*Équivalent étranger* : intranet.

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

**ligne (en)**

*Domaine* : Informatique.

*Définition* :

1. Se dit d'un matériel lorsqu'il fonctionne en relation directe avec un autre.
2. Se dit d'un service accessible par l'intermédiaire d'un réseau.

*Équivalent étranger* : on-line, online.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**Mél.**

*Domaine* : Télécommunications-Informatique.

*Définition* : Symbole de « messagerie électronique » qui peut figurer devant l'adresse électronique sur un document (papier à lettres ou carte de visite, par exemple), tout comme Tél. devant le numéro de téléphone.

*Note* : « Mél. » ne doit pas être employé comme substantif.

Source : *Journal officiel* du 20 juin 2003.

### **messagerie électronique**

*Domaine* : Télécommunications-Informatique.

*Définition* : Service permettant aux utilisateurs habilités de saisir, envoyer ou consulter en différé des courriels.

*Note* : On trouve aussi dans ce sens les termes « **courriel** » et « **courrier électronique** ».

*Équivalent étranger* : electronic mail, electronic messaging, e-mail.

Source : *Journal officiel* du 20 juin 2003.

### **microordinateur, n.m.**

*Domaine* : Informatique.

*Définition* : Ordinateur de dimension réduite dont l'unité centrale est constituée d'un ou plusieurs microprocesseurs.

*Équivalent étranger* : micro-computer.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **multiplexage, n.m.**

*Domaine* : Télécommunications/Techniques.

*Définition* : Action d'assembler des signaux indépendants en un seul signal composite à partir duquel ils peuvent être restitués.

*Note* : Il existe différents types de multiplexage : multiplexage en fréquence, dans le temps, en code, en longueur d'onde, etc.

*Équivalent étranger* : multiplexing.

Source : *Journal officiel* du 14 juin 2003.

### **page d'accueil**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* :

1. Page de présentation d'un site sur la toile mondiale.
2. Page de tête affichée par un logiciel de navigation.

*Équivalent étranger* : home page, homepage.

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

### **page sur la toile**

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Équivalent étranger* : web page, webpage.

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

**pirate**, n.m.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* : Personne qui contourne ou détruit les protections d'un logiciel, d'un ordinateur ou d'un réseau informatique.

*Voir aussi* : fouineur.

*Équivalent étranger* : cracker.

Source : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

**scanneur**, n.m.

*Domaine* : Informatique.

*Définition* : Numériseur à balayage pouvant inclure un traitement de l'information numérisée.

*Équivalent étranger* : scanner.

Source : *Journal officiel* du 10 octobre 1998.

**serveur**, n.m.

*Domaine* : Informatique.

*Définition* :

1. Organisme exploitant un système informatique permettant à un demandeur la consultation et l'utilisation directe d'une ou de plusieurs banques de données.
2. Par extension, le système informatique lui-même.

*Équivalent étranger* : on-line data service.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**site**, n.m.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* : Ensemble de documents et d'applications placés sous une même autorité et accessibles par la toile à partir d'une même adresse universelle.

*Note* : Un site de la toile peut être inclus dans un site plus important.

*Équivalent étranger* : web site, website.

Source : *Journal officiel* du 8 décembre 2002.

**téléconférence**, n.f.

*Domaine* : Télécommunications.

*Synonyme* : **conférence à distance**.

*Définition* : Conférence dans laquelle les interlocuteurs sont répartis dans deux lieux, ou plus, reliés entre eux par des moyens de télécommunication.

*Voir aussi* : conférence téléphonique.

*Équivalent étranger* : teleconferencing.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **télécopie**, n.f.

*Domaine* : Télécommunications/Services-Réseaux.

*Synonyme* : **fax**, n.m.

*Définition* : Télécommunication ayant pour objet la reproduction à distance d'un document graphique sous la forme d'un autre document graphique géométriquement semblable à l'original.

*Note* : Un document graphique est par exemple un écrit, un imprimé, une image fixe, ou sa représentation dans la mémoire d'un ordinateur.

*Équivalent étranger* : facsimile, fax, telecopy.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **télécopieur**, n.m.

*Domaine* : Télécommunications/Services-Réseaux.

*Synonyme* : **fax**, n.m.

*Définition* : Appareil émetteur et récepteur de télécopie.

*Équivalent étranger* : facsimile equipment, fax, fax machine, telecopier.

*Source* : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **toile (d'araignée mondiale)**

*Abréviation* : **TAM**.

*Domaine* : Informatique-Télécommunications/Internet.

*Définition* : Système, réparti géographiquement et structurellement, de publication et de consultation de documents faisant appel aux techniques de l'hypertexte.

*Voir aussi* : internet.

*Équivalent étranger* : Web, World Wide Web (WWW).

*Source* : *Journal officiel* du 16 mars 1999.

## En ligne ? Cyber- ? Télé- ?

### *Recommandation à propos de l'usage du préfixe « e- » et de ses équivalents possibles en français*

On constate actuellement un usage croissant du préfixe « e- » (pour « **électronique** »), calqué sur l'anglais (d'où une graphie fluctuante, de *e-* à *i-*, en passant par *é-*), pour désigner des activités fondées sur l'utilisation des réseaux informatiques et de télécommunication.

Au-delà d'un phénomène de mode, qui affecte plus particulièrement le monde médiatique et économique (« e-commerce », « e-business »), et jusqu'à l'administration (« e-administration », « e-ministère »), ce préfixe tend à se répandre dans l'usage français.

On peut supposer qu'avec la généralisation des techniques d'information et de communication, et donc du passage systématique des échanges de toute nature par la voie électronique, il deviendra, dans un avenir proche, inutile de préciser les voies empruntées, et que « e- » ou ses équivalents (« **cyber-** », « **télé-** »), n'auront plus de véritable raison d'être.

Cependant, étant donné la fréquence d'utilisation du préfixe « e- », la commission générale de terminologie et de néologie estime devoir porter à la connaissance du public les remarques et recommandations suivantes : il n'existe pas de solution uniforme pour donner un équivalent adéquat dans chacun des cas où l'on rencontre « e- ». Il convient donc d'apporter une solution, sinon au cas par cas, du moins catégorie par catégorie.

- Certaines des solutions rencontrées sont à déconseiller :

« e- » est un néologisme hybride entre lettre, mot et concept, porteur de difficultés de tous ordres. S'il est aisément employé en anglais, notamment pour des raisons phonétiques (voyelle longue et accentuée), il est difficilement identifiable en français. De plus la signification en est confuse et fluctuante, puisqu'il s'emploie pour

désigner indifféremment tout ce qui est lié aux techniques de l'information et de la communication : technique, procédure, missions ou organismes.

Malgré leur facilité d'emploi, le préfixe « e- », et a fortiori le suffixe « -é », sont donc à écarter dans tous les cas pour les risques de confusion liés aux incertitudes de prononciation et surtout de sens qu'ils recèlent.

- Le préfixe « **cyber-** » entré dans l'usage dans quelques cas (ex : « cybercafé »), mais qui apparaît périodiquement (« cybercriminalité »), est peu satisfaisant sur le plan étymologique, ainsi que le précisait dès 1959 l'Académie des Sciences : « L'emploi du terme « cybernétique » doit être limité à la science des mécanismes, régulateurs et servomécanismes, tandis que « télétechnique » comprendrait tout ce qui relève de la « technique des télécommunications et de la théorie de l'information. » Il peut cependant se révéler utile dans certains cas.

- Il semble opportun de recommander l'utilisation de certains préfixes déjà couramment utilisés :

- Le préfixe « **télé-** », d'usage très fréquent, s'emploie sans difficulté. Il convient donc de le privilégier à chaque fois que c'est possible sans créer d'ambiguïté, notamment avec des notions relevant strictement du domaine de la télévision.

- La formule « **en ligne** » peut s'avérer la meilleure solution dans un certain nombre de cas et permettre d'éviter toute ambiguïté (on peut ainsi distinguer « **téléapprentissage** » et « **apprentissage en ligne** » qui correspondent à deux notions différentes).

On peut donc admettre la coexistence de « **télé-** » et « **en ligne** » et opter entre ces deux possibilités en fonction des concepts à exprimer.



Communiqué  
de la Commission générale de terminologie et de néologie  
octobre 2001

### Un euro, des euros, des centimes

Les règles d'écriture et de prononciation concernant la monnaie unique européenne ont été publiées au *Journal officiel* du 2 décembre 1997.

Elles ont été confirmées par l'article L. 111-1 du Code monétaire et financier (*Journal officiel* du 16 décembre 2000) aux termes duquel

« La monnaie de la France est l'euro. Un euro est divisé en cent centimes. »

- Les termes « **euro** » et « **centime** » commencent par une minuscule et prennent la marque du pluriel. Il convient donc d'écrire : *des euros, des centimes*.
- Le terme « cent » employé dans les textes officiels de l'Union européenne doit se prononcer comme l'adjectif numéral « cent » [sã], commencer par une minuscule et prendre la marque du pluriel : *des cents*.

#### zone euro

*Domaine* : Finances.

*Note* : Un euro = 6,55957 F.

*Équivalent étranger* : euro area, euro zone, single currency area.

*Source* : *Journal officiel* du 14 août 1999.

### **cession-bail**, n.f.

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Technique de financement par laquelle un établissement de crédit spécialisé achète à un utilisateur un bien et le lui remet aussitôt à disposition en vertu d'un contrat de crédit-bail à l'issue duquel l'utilisateur locataire peut, en levant l'option d'achat stipulée à son profit, redevenir propriétaire du bien.

*Note* :

1. Dans certains domaines particuliers, notamment celui des transports, les contrats de cession-bail peuvent ne pas comporter d'option d'achat.
2. Pluriel : cessions-bail.

*Voir aussi* : crédit-bail, location avec option d'achat.

*Équivalent étranger* : lease back.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **chef de produit**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Personne responsable de la gestion d'un produit ou d'un groupe de produits.

*Équivalent étranger* : product manager.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

### **coentreprise**, n.f.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Projet économique élaboré par une association d'entreprises.

*Équivalent étranger* : joint venture.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **commerce en ligne**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Technique d'achat et de vente à distance utilisant des procédés électroniques qui permettent la liaison directe et instantanée entre le vendeur et le client.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

*Équivalent étranger* : e-commerce, electronic commerce, online commerce.

**comptant**, adj.

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Se dit d'un paiement immédiat quel que soit le moyen de paiement utilisé dès lors que ce moyen de paiement ne prévoit pas de délai.

*Note* :

1. Ne s'emploie qu'au masculin, mais l'accord en nombre est possible.
2. S'emploie aussi comme adverbe. Exemple : payer comptant [en anglais : *pay in cash (to)*].

*Voir aussi* : espèces.

*Équivalent étranger* : cash.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**conditionnement**, n.m.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

1. *Définition* : Action de conditionner.

*Équivalent étranger* : package.

2. *Définition* : Emballage destiné à assurer la protection, la conservation et le transport d'un produit, ou encore servant à le mettre en valeur.

*Équivalent étranger* : package, packaging.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**crédit-bail**, n.m.

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Technique de crédit dans laquelle le prêteur offre à l'emprunteur la location d'un bien, assortie d'une promesse unilatérale de vente, qui peut se dénouer par le transfert de la propriété à l'emprunteur.

*Note* : Pluriel : crédits-bail.

*Voir aussi* : cession-bail, location avec option d'achat.

*Équivalent étranger* : leasing.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### crédit permanent

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Technique selon laquelle un établissement prêteur ouvre à un client un crédit dans la limite d'un montant maximal qui, pendant la durée du contrat, peut être utilisé en totalité ou en partie aux dates et au choix du client.

*Note* : Les remboursements librement effectués dans le cadre du contrat reconstituent le crédit à concurrence du capital remboursé, permettant ainsi au client de nouvelles utilisations.

*Équivalent étranger* : revolving credit.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### développement durable

*Domaine* : Économie générale.

*Équivalent étranger* : sustainable development.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### discompte, n.m.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Système de commercialisation permettant d'offrir au client des produits à prix réduit.

*Note* : « Discompte » est un synonyme ancien d'« escompte ».

*Voir aussi* : prix discompté, ristourne.

*Équivalent étranger* : discount.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### espèces, n.f.pl.

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Moyen de paiement en monnaie fiduciaire ou divisionnaire (billet de banque et monnaie métallique).

*Note* :

1. Exemple : payer en espèces [en anglais : *pay in cash (to)*].
2. L'expression « payer *cash* » est déconseillée.

*Voir aussi* : comptant.

*Équivalent étranger* : cash.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### étalagiste, n.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Équivalent étranger* : visual merchandiser.

Source : *Journal officiel* du 26 mars 2004.

### **franchisage**, n.m.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Le fait pour une entreprise de concéder à des entreprises indépendantes, en contrepartie d'une redevance, le droit de se présenter sous sa raison sociale et sa marque pour vendre des produits ou services.

*Note* : Ce contrat s'accompagne généralement d'une assistance technique.

*Équivalent étranger* : franchising.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **gestion optimale des commandes**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Exécution des commandes, y compris par sous-traitance, visant à satisfaire au maximum toutes les parties.

*Équivalent étranger* : fulfillment (EU), fulfilment (GB), market fulfillment (EU), market fulfilment (GB).

Source : *Journal officiel* du 28 juillet 2001.

### **gouvernement de l'entreprise**

*Forme abrégée* : **gouvernement d'entreprise**.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Organisation du pouvoir au sein d'une société ou d'une entreprise visant à un meilleur équilibre entre les instances de direction, les instances de contrôle et les actionnaires ou sociétaires.

*Équivalent étranger* : corporate governance.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

### **haut de gamme**, loc.adj.inv.

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Qualifie un produit de qualité supérieure et de prix élevé.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

*Équivalent étranger* : premium, top of the range, up market.

### **laboratoire d'idées**

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Groupe plus ou moins formel dont les membres interviennent dans les débats publics sur les grands problèmes économiques et de société.

*Équivalent étranger* : think tank.

Source : *Journal officiel* du 14 août 1998.

## location avec option d'achat

*Abréviation* : **LOA**.

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Technique par laquelle un établissement de crédit donne en location à un preneur (pour un usage non professionnel) un bien acheté à cet effet, en vertu d'un contrat à l'issue duquel celui-ci peut, pour un prix convenu, devenir propriétaire de ce bien, en levant l'option d'achat initialement stipulée à son profit.

*Note* :

1. Le preneur peut, dans certains cas, devenir propriétaire au cours du contrat en versant la totalité des loyers non échus, plus une pénalité éventuelle.
2. L'expression « location avec option d'achat » (LOA) s'est progressivement substituée à l'expression « **location avec promesse de vente** » (LPV) qui figure encore dans les textes législatifs et réglementaires originels.
3. Le terme anglais *leasing* recouvre de nombreuses autres techniques regroupées sous le terme générique de « crédit-bail ».

*Voir aussi* : cession-bail, crédit-bail.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

## management, n.m.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Ensemble des techniques d'organisation et de gestion de l'entreprise.

*Note* : Ce terme ne doit pas se prononcer à l'anglaise.

*Équivalent étranger* : management.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

## manager, -euse, n.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Personne qui exerce une fonction relevant du management.

*Équivalent admis* : manager.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **mécénat**, n.m.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

*Voir aussi* : parrainage, patronage.

*Équivalent étranger* : patronage, sponsoring, sponsorship.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **mécène**, n.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Personne physique ou morale qui apporte un soutien matériel, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

*Voir aussi* : parraineur.

*Équivalent étranger* : patron, sponsor.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **mercaticien, -ienne**, n.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Spécialiste de la mercatique.

*Équivalent étranger* : marketer.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **mercatique**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

**1.** n.f.

*Définition* : Ensemble des actions destinées à détecter les besoins et à adapter en conséquence et de façon continue la production et la commercialisation.

*Note* : De façon plus développée, la mercatique est conçue comme l'ensemble des actions qui ont pour objectif de prévoir ou de constater - et, le cas échéant, de stimuler, susciter ou renouveler - les besoins du consommateur dans une catégorie de produits ou de services et de réaliser l'adaptation continue de l'appareil productif et de l'appareil commercial d'une entreprise aux besoins ainsi déterminés.

*Équivalent admis* : marketing.

**2.** adj.

*Définition* : Qui se rapporte à la mercatique.

*Équivalent admis* : marketing.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **message (publicitaire)**

*Domaine* : Communication/Publicité.

*Définition* : Annonce publicitaire ou promotionnelle de courte durée diffusée sur un support audiovisuel.

*Équivalent admis* : spot.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **message publiposté**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise-Communication/Publicité.

*Définition* : Message publicitaire destiné au publipostage.

*Voir aussi* : publipostage.

*Équivalent étranger* : direct mail.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **monitorage, n.m.**

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Technique de surveillance d'un sujet, utilisant un moniteur.

*Équivalent étranger* : monitoring.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **numéro d'urgence**

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Numéro d'appel qui permet le recours immédiat à un service d'assistance spécialisée.

*Équivalent étranger* : hot line, hotline.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **option (en), loc.**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Se dit d'un choix facultatif entraînant un supplément de prix.

*Équivalent étranger* : optional.

Source : *Journal officiel* du 28 juillet 2001.

### **option sur titres**

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Option d'acquisition ou de souscription d'actions ou de toute autre valeur mobilière.

*Note* : Dans une acception courante, l'expression « option sur titres » désigne une option d'acquisition ou de souscription d'actions lorsqu'elle est offerte par une entreprise à ses salariés ou ses dirigeants, à des conditions préférentielles et à des fins d'intéressement.

*Voir aussi* : plan d'options sur titres.

*Équivalent étranger* : stock option.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

### **parrainage, n.m.**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct.

*Note* : Les opérations de parrainage sont destinées à promouvoir l'image du parraineur et comportent l'indication de son nom ou de sa marque.

*Voir aussi* : mécénat, patronage.

*Équivalent étranger* : sponsoring, sponsorship.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **parraineur, n.m.**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Personne physique ou morale qui apporte un soutien matériel à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en retirer un bénéfice direct.

*Voir aussi* : parrainage.

*Équivalent étranger* : sponsor.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **patronage, n.m.**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Soutien moral explicite apporté à une personne, une manifestation ou une organisation.

*Voir aussi* : mécénat, parrainage.

*Équivalent étranger* : sponsorship.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **personne prospectable**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Personne pouvant faire l'objet d'une action de prospection.

*Équivalent étranger* : prospect.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

### **personne prospectée**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Personne faisant ou ayant fait l'objet d'une action de prospection.

*Équivalent étranger* : prospect.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

### **plan d'affaires**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Synonyme* : **plan de développement.**

*Définition* : Dossier présentant un projet chiffré de création ou de développement d'entreprise.

*Équivalent étranger* : business plan.

Source : *Journal officiel* du 14 août 1998.

### **plan d'options sur titres**

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Programme suivant lequel une entreprise offre à ses salariés des options d'achat sur ses propres actions.

*Voir aussi* : option sur titres.

*Équivalent étranger* : stock options plan.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **plan médias** (langage professionnel)

*Domaine* : Communication/Publicité.

*Définition* : Recherche d'une combinaison optimale des médias et supports permettant de répondre aux impératifs d'une stratégie de communication.

*Équivalent étranger* : media planning.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### **prêt-à-monter**, n.m.

*Domaine* : Tous domaines.

*Note* : Pluriel : prêts-à-monter.

*Équivalent étranger* : kit.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**primauté**, n.f.

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Le fait pour une personne ou une organisation d'occuper le premier rang dans son domaine d'activité.

*Note* : Selon les cas, « **domination** », « **prépondérance** », « **prédominance** », « **suprématie** » peuvent être également utilisés.

*Équivalent étranger* : leadership.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

**prix discompté**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Synonyme* : **prix de discount**.

*Définition* : Prix auquel est pratiqué un discount.

*Voir aussi* : discount.

*Équivalent étranger* : discount price.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**publipostage**, n.m.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise-Communication/Publicité.

*Définition* : Prospection, démarchage ou vente par voie postale.

*Équivalent étranger* : mailing.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**publipostage direct**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise-Communication/Publicité.

*Définition* : Publipostage identifiant les destinataires par leur qualification ou leur nom.

*Équivalent étranger* : direct mailing.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

**publireportage**, n.m.

*Domaine* : Communication/Publicité.

*Définition* : Message publicitaire écrit ou télévisé qui est présenté sous la forme d'un reportage et qui permet de fournir au consommateur des informations plus détaillées que par les messages classiques.

*Note* : En anglais, on utilise le terme *minimerical* lorsque le publireportage est limité à quelques minutes.

*Équivalent étranger* : infomercial.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

### redevance, n.f.

*Domaine* : Finances.

*Définition* : Somme versée à échéances périodiques en contrepartie d'un avantage concédé contractuellement.

*Équivalent admis* : royalty.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### référenciation, n.f.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Synonyme* : **étalonnage**, n.m., **parangonnage**, n.m.

*Définition* : Procédure d'évaluation par rapport à un modèle reconnu.

*Équivalent étranger* : benchmarking.

Source : *Journal officiel* du 14 août 1998.

### relancer, v.tr.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Donner un nouvel élan.

*Note* : Dans des acceptions voisines, on dit aussi « **doper** » (v.tr., fam.), « **accélérer** » (v.tr.), « **stimuler** » (v.tr.).

*Équivalent étranger* : boost (to).

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

### ristourne, n.f.

*Domaine* : Tourisme-Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Réduction accordée dans le cadre d'une transaction commerciale.

*Voir aussi* : discompte.

*Équivalent étranger* : discount.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### rotation, n.f.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Rythme de renouvellement du personnel, du chiffre d'affaires, des stocks d'une entreprise.

*Équivalent étranger* : turnover.

Source : *Journal officiel* du 14 août 1998.

### stratégie de groupe

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Choix des orientations structurelles et concurrentielles communes à plusieurs entreprises.

*Équivalent étranger* : corporate strategy.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

### stratégie de marque

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Stratégie commerciale axée principalement sur la marque.

*Équivalent étranger* : brand strategy.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### stratégie d'entreprise

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Choix des orientations structurelles et concurrentielles d'une entreprise.

*Équivalent étranger* : business strategy.

Source : *Journal officiel* du 12 mai 2000.

### téléachat, n.m.

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Achat à distance utilisant les techniques de télécommunication ou de radiodiffusion.

*Équivalent étranger* : armchair shopping, teleshopping.

Source : *Journal officiel* du 22 septembre 2000.

### veille économique

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Recherche, traitement et diffusion (en vue de leur exploitation) de renseignements utiles à l'entreprise.

*Note* : La veille économique comprend notamment la « **veille à la concurrence** » et la « **veille au marché** ».

*Équivalent étranger* : business intelligence.

Source : *Journal officiel* du 14 août 1998.

**Ne dites pas *competitive intelligence*, dites plutôt  
« veille à la concurrence »**

**Ne dites pas *marketing intelligence*, dites plutôt  
« veille au marché »**

### vente directe

*Abréviation* : **VD.**

*Domaine* : Économie et gestion d'entreprise.

*Définition* : Technique de vente fondée sur la mercatique directe et caractérisée par une relation personnalisée avec les clients.

*Équivalent étranger* : direct marketing.

Source : *Journal officiel* du 14 août 1998.



# Index

Sont présentés en **caractères gras** les termes publiés par la commission générale de terminologie et de néologie qui font l'objet d'une fiche terminologique.

Sont présentés en caractères maigres des termes qui apparaissent seulement en *Note* ou en *Définition*.

Sont présentés en *italique maigre* les équivalents étrangers.

## A

abribus	Voir <b>aubette</b>
<b>ABS</b>	Voir <b>antiblocage de sécurité</b>
<b>absorbant (de vapeur d'essence)</b>	7
<i>ACC</i>	19
<i>access provider</i>	27
<i>adaptive cruise control</i>	19
<b>administrateur de site, de serveur</b>	23
<b>adresse de courrier électronique</b>	23
<b>agenda électronique</b>	23
<b>agenouillement</b>	Voir <b>baraquage</b>
<i>airbag</i>	19
<i>air lock</i>	9
<b>amortisseur</b>	7
<b>antiblocage de sécurité</b>	7
<i>Anti-Blockier-System</i>	7
<b>antidémarrage</b>	Voir <b>dispositif antidémarrage</b>
antiéblouissant	Voir <b>écran antiéblouissement</b>
<i>anti-lock braking system</i>	7
<b>aquaplanage</b>	7
<i>aquaplaning</i>	7
<i>armchair shopping</i>	47
<b>arobase</b>	Voir <b>arrobe</b>
<b>arrobe</b>	24
<b>arrosage</b>	24
<i>at-sign</i>	24
<b>aubette</b>	8
<b>autocaravane</b>	8

<b>autocaravanier, -ière</b>	8
<b>autocariste</b>	8
<i>autocenter</i>	11
<i>autocentre</i>	11

## B

<b>balise</b>	8
<b>baraquage</b>	9
<i>beacon</i>	8
<i>benchmarking</i>	46
<b>bicylindre à plat</b>	9
<b>biocarburant</b>	9
<i>biofuel</i>	9
<b>bogue</b>	24
<b>boîte aux lettres</b>	24
<i>boost (to)</i>	46
<b>bouchon de vapeur</b>	9
<i>boxer</i>	9
<i>brand strategy</i>	47
<i>bug</i>	24
<i>bull-nose</i>	16
<i>business intelligence</i>	47
<i>business plan</i>	44
<i>business strategy</i>	47
<i>bus operator</i>	8
<i>bus shelter</i>	8

## C

<b>câblage</b>	10
<b>caisse mobile</b>	10
<i>call center</i>	25
<i>call centre</i>	25
<i>camper</i>	10
<i>camping-car</i>	8
<i>caravan</i>	10
<b>caravane</b>	10
<i>caravaner</i>	8, 10
<b>caravanier, -ière</b>	10
<i>caravanner</i>	8, 10
<i>car ferry</i>	21
<i>car park</i>	17
<i>car pool</i>	12
<i>cart</i>	22
<i>cash</i>	37, 38
<b>causette</b>	24

<i>CB user</i>	25
<i>CD-ROM</i>	25
<b>cébiste</b>	25
<b>cédérom</b>	25
<b>centime</b>	35
<b>centre automobile</b>	11
<b>centre d'appels</b>	25
<b>cession-bail</b>	36
<b>charge utile</b>	11
<i>chat</i>	24
<b>chef de produit</b>	36
<b>circuit d'alimentation</b>	11
<b>coentreprise</b>	36
<b>commerce en ligne</b>	36
<i>common rail</i>	18
<i>compact disk read-only memory</i>	25
<i>competitive intelligence</i>	47
<b>comptant</b>	37
<b>conception</b>	11
<b>conditionnement</b>	37
<b>conférence à distance</b>	Voir <b>téléconférence</b>
<i>conference call</i>	25
<i>conference calling</i>	25
<b>conférence téléphonique</b>	25
<i>container</i>	11
<b>conteneur (de transport)</b>	11
<i>corporate governance</i>	39
<i>corporate strategy</i>	46
<b>couloir de péage</b>	12
<b>courriel</b>	26
<b>courrier électronique</b>	Voir <b>courriel</b>
coussin de sécurité	Voir <b>sac gonflable</b>
<b>coussin gonflable</b>	Voir <b>sac gonflable</b>
<b>covoiturage</b>	12
<i>cracker</i>	30
<i>crash test</i>	14
<b>crédit-bail</b>	37
<b>crédit permanent</b>	38
<i>cybernaut</i>	27
cybernaute	Voir <b>internaute</b>

## D

<i>damper</i>	7
<b>décalage</b>	13
<b>défecteur</b>	13

<b>démarreur</b>	13
<i>design</i>	11, 12
<i>designer</i>	12
<b>développement durable</b>	38
<b>diesel</b>	13
<i>digital versatile disk</i>	26
<i>direct mail</i>	42
<i>direct mailing</i>	45
<i>direct marketing</i>	47
<b>discompte</b>	38
<i>discount</i>	38, 46
<i>discount price</i>	45
<b>dispositif antidémarrage</b>	13
<b>disque numérique polyvalent</b>	26
<b>distribution à programme variable</b>	14
domination	Voir <b>primauté</b>
<i>drug safety monitoring</i>	18
<i>DVD</i>	26

## E

<b>échangeur thermique intermédiaire</b>	14
<i>e-commerce</i>	36
<b>écran antibruit</b>	14
<b>écran antiéblouissement</b>	14
<i>electronic commerce</i>	36
<i>electronic mail</i>	26, 29
<i>electronic messaging</i>	29
<i>electronic road pricing</i>	20
<b>électro-stabilisateur programmé</b>	15
<i>elektronisches Stabilitätsprogramm</i>	15
<i>e-mail</i>	26, 29
<i>e-mail address</i>	23
<i>engine immobiliser</i>	13
<i>ERP</i>	20
<b>escompte</b>	Voir <b>discompte</b>
<b>ESP</b>	Voir <b>électro-stabilisateur programmé</b>
<b>espèces</b>	38
<b>essai de choc</b>	14
<b>étalagiste</b>	38
<b>étalonnage</b>	Voir <b>référenciation</b>
<b>ETI</b>	Voir <b>échangeur thermique intermédiaire</b>
<b>euro</b>	35
<i>euro area</i>	35
<i>euro zone</i>	35
<i>exclusive lane</i>	19

<i>exclusive way</i>	19
<b>extranet</b>	26

## F

<i>facsimile</i>	31
<i>facsimile equipment</i>	31
<b>fax</b>	Voir <b>télécopie</b>
<i>fax machine</i>	31
ferry	Voir <b>transbordeur</b>
<i>ferry-boat</i>	21
<b>fioul</b>	15
<i>flat-four</i>	9
<i>flat-twin</i>	9
<b>forum</b>	27
<b>fouineur</b>	27
<b>fournisseur d'accès</b>	27
<b>franchisage</b>	39
<i>franchising</i>	39
<i>freight container</i>	11
fuel	Voir <b>fioul</b>
<i>fuel-oil</i>	15
<i>fuel system</i>	11
<i>fuel vapor canister</i>	7
<i>fuel vapour canister</i>	7
<i>fulfillment</i>	39
<i>fulfilment</i>	39

## G

<i>gas oil</i>	15
<b>gazole</b>	15
<b>gestion optimale des commandes</b>	39
<b>gouvernement de l'entreprise</b>	39

## H

<i>hacker</i>	27
<i>hatchback vehicle</i>	21
<b>haut de gamme</b>	39
<i>home page</i>	29
<i>homepage</i>	29
<i>hot line</i>	42
<i>hotline</i>	42
<i>hydroplaning</i>	7

## I

<i>immobiliser</i>	13
<i>infomercial</i>	45
<b>installation de surveillance d'allure</b>	15
<i>intelligent speed adaptation</i>	15
<i>intercooler</i>	14
<b>internaute</b>	27
<b>internet</b>	28
<i>Internet</i>	28
<i>Internet network</i>	28
<b>intranet</b>	28
<b>ISA</b>	Voir <b>installation de surveillance d'allure</b>
<i>island nose</i>	16

## J

<i>jerrican</i>	17
<b>jerricane</b>	Voir <b>nourrice</b>
<i>jerrycan</i>	17
<i>joint venture</i>	36

## K

<i>kit</i>	44
<i>kneeling</i>	9

## L

<b>laboratoire d'idées</b>	39
<i>leadership</i>	45
<i>lease back</i>	36
<i>leasing</i>	37
<i>lift (to)</i>	12
<i>lifting</i>	11
<b>ligne (en)</b>	28
<b>LOA</b>	Voir <b>location avec option d'achat</b>
<b>localisation par satellite</b>	16
<b>location avec option d'achat</b>	40
location avec promesse de vente	Voir <b>location avec option d'achat</b>
LPV	Voir <b>location avec option d'achat</b>

## M

<i>mail box</i>	24
<i>mailing</i>	45
<b>management</b>	40
<i>manager</i>	40

<b>manager, -euse</b>	40
<i>marketer</i>	41
<i>market fulfillment</i>	39
<i>market fulfilment</i>	39
<i>marketing</i>	41
<i>marketing intelligence</i>	47
<b>mécénat</b>	41
<b>mécène</b>	41
<i>media planning</i>	44
<b>Mél.</b>	28
<b>mercaticien, -ienne</b>	41
<b>mercatique</b>	41
<b>message (publicitaire)</b>	42
<b>message électronique</b>	Voir <b>courriel</b>
<b>message publiposté</b>	42
<b>messagerie électronique</b>	29
<i>micro-computer</i>	29
<b>microordinateur</b>	29
<i>minimercial</i>	45
<i>minivan</i>	16, 21
<b>monitorage</b>	42
<i>monitoring</i>	42
<b>monospace</b>	16
<i>motor caravan</i>	8
<i>motorcoach operator</i>	8
<i>motor-home</i>	8
<i>motorhome</i>	8
<i>MPV</i>	16
<b>multiplexage</b>	29
<i>multiplexing</i>	29
<i>multi purpose vehicle</i>	16
<b>musoir</b>	16

## N

<b>navigation par satellite</b>	16
<b>navire transbordeur</b>	Voir <b>transbordeur</b>
<i>Net</i>	28
<i>newsgroup</i>	27
<i>noise barrier</i>	14
<i>nose-approach</i>	16
<i>nose of island</i>	16
<i>notchback vehicle</i>	21
<b>nourrice</b>	17
<b>numéro d'urgence</b>	42

## O

<i>offset</i>	13
<i>one-box vehicle</i>	21
<i>online</i>	28
<i>on-line</i>	28
<i>online commerce</i>	36
<i>on-line data service</i>	30
<b>option (en)</b>	42
<i>optional</i>	42
<b>option sur titres</b>	43
<i>organizer</i>	23
<i>overlap</i>	18

## P

<i>package</i>	37
<i>packaging</i>	37
<b>page d'accueil</b>	29
<b>page sur la toile</b>	29
<b>panneau à message variable</b>	17
<b>parangonnage</b>	Voir <b>référenciation</b>
<b>parc</b>	Voir <b>parc de stationnement</b>
parc de dissuasion	Voir <b>parc relais</b>
<b>parc de stationnement</b>	17
<b>parc relais</b>	17
<i>park and ride</i>	17
<i>parking</i>	17
<i>parking lot</i>	17
<b>parrainage</b>	43
<b>parraineur</b>	43
<i>patron</i>	41
<b>patronage</b>	43
<i>payload</i>	11
<i>pedestrian thoroughfare</i>	19
<i>people carrier</i>	16
<b>personne prospectable</b>	44
<b>personne prospectée</b>	44
<b>pharmacovigilance</b>	18
<b>pirate</b>	30
<b>plan d'affaires</b>	44
<b>plan de développement</b>	Voir <b>plan d'affaires</b>
<b>plan d'options sur titres</b>	44
<b>plan médias</b>	44
<b>PMV</b>	Voir <b>panneau à message variable</b>
<b>PR</b>	Voir <b>parc relais</b>

prédominance	Voir <b>primauté</b>
<i>premium</i>	19, 39
<i>premium grade</i>	19
prépondérance	Voir <b>primauté</b>
<b>prêt-à-monter</b>	44
<b>pré-tendeur</b>	18
<i>pretensioner</i>	18
<b>primauté</b>	45
<b>prix de discompte</b>	Voir <b>prix discompté</b>
<b>prix discompté</b>	45
<i>product manager</i>	36
<i>prospect</i>	44
<b>publipostage</b>	45
<b>publipostage direct</b>	45
<b>publireportage</b>	45

## Q

quadricylindre à plat	Voir <b>bicylindre à plat</b>
-----------------------	-------------------------------

## R

<b>ralentisseur</b>	18
<b>rampe commune (à haute pression)</b>	18
<b>recouvrement</b>	18
<b>redevance</b>	46
<b>référenciation</b>	46
<b>refroidisseur</b>	Voir <b>échangeur thermique intermédiaire</b>
<b>régulateur de vitesse et d'espacement</b>	19
<b>relancer</b>	46
<b>remodelage</b>	11
<b>remodeler</b>	12
<i>restyle (to)</i>	12
<i>restyling</i>	11
<i>retarder</i>	18
<b>réunion par téléphone</b>	Voir <b>conférence téléphonique</b>
<b>réunion téléphonique</b>	Voir <b>conférence téléphonique</b>
<i>revolving credit</i>	38
<b>ristourne</b>	46
<b>rotation</b>	46
<i>royalty</i>	46
<b>rue piétonnière</b>	19
<b>RVE</b>	Voir <b>régulateur de vitesse et d'espacement</b>

## S

<b>sac gonflable</b>	19
<b>SAE</b>	Voir système d'aide à l'exploitation
<i>satellite navigation</i>	16
<i>satellite position finding</i>	16
<i>satellite positioning</i>	16
<i>scanner</i>	30
<b>scanneur</b>	30
<b>serveur</b>	30
<b>service de navette</b>	19
<i>shuttle service</i>	19
<i>single currency area</i>	35
<b>site</b>	30
<b>site propre</b>	19
<i>sleeping policeman</i>	18
<i>spamming</i>	24
<i>speed bump</i>	18
<i>spoiler</i>	13
<i>sponsor</i>	41, 43
<i>sponsoring</i>	41, 43
<i>sponsorship</i>	41, 43
<i>spot</i>	42
<i>starter</i>	13
<i>stock option</i>	43
<i>stock options plan</i>	44
<b>stratégie de groupe</b>	46
<b>stratégie de marque</b>	47
<b>stratégie d'entreprise</b>	47
<b>stylisme</b>	12
<b>styliste</b>	12
<b>supercarburant</b>	19
suprématie	Voir primauté
<i>sustainable development</i>	38
<i>swap body</i>	10
<i>swirl</i>	20
<b>système d'aide à l'exploitation</b>	20

## T

<b>TAM</b>	Voir toile (d'araignée mondiale)
<b>téléachat</b>	47
<b>téléconférence</b>	30
<i>teleconferencing</i>	30
<b>télécopie</b>	31
<i>telecopier</i>	31

<b>télécopieur</b>	31
<i>teletcopy</i>	31
<b>télépéage</b>	20
<i>teleshopping</i>	47
<i>think tank</i>	39
<b>toile (d'araignée mondiale)</b>	31
<i>toll lane</i>	12
<i>top of the range</i>	39
<b>tourbillon longitudinal</b>	20
<b>tourbillon transversal</b>	20
<i>trailer</i>	10
<i>trailerist</i>	8
<i>train ferry</i>	21
<b>transbordeur</b>	21
<i>tumble</i>	20
<i>turbocompound</i>	20
<b>turborécupérateur</b>	20
<i>turnover</i>	46

## U

<i>up market</i>	39
------------------	----

## V

<i>vapor lock</i>	9
<i>vapour lock</i>	9
<i>variable message sign</i>	17
<i>variable valve timing</i>	14

### VD

Voir **vente directe**

<i>vehicle scheduling control system</i>	20
<b>véhicule à deux volumes</b>	21
<b>véhicule à trois volumes</b>	21
<b>véhicule à un volume</b>	21
<b>véhicule bicorps</b>	Voir <b>véhicule à deux volumes</b>
<b>véhicule monocorps</b>	Voir <b>véhicule à un volume</b>
<b>véhicule tricorps</b>	Voir <b>véhicule à trois volumes</b>
<b>veille à la concurrence</b>	47
<b>veille au marché</b>	47
<b>veille économique</b>	47
<b>vente directe</b>	47
<i>visual merchandiser</i>	38
<i>VMS</i>	17
<b>voiturette</b>	22
<i>VSCS</i>	20

## W

<i>Web</i>	31
<i>webmaster</i>	23
<i>web page</i>	29
<i>webpage</i>	29
<i>web site</i>	30
<i>website</i>	30
<i>wiring</i>	10
<i>World Wide Web</i>	31
<i>WWW</i>	31

## Z

<b>zone euro</b>	35
------------------	----



**Comité des Constructeurs Français d'Automobiles**

2, rue de Presbourg - 75008 Paris

Téléphone : 01 49 52 51 00 - télécopie : 01 47 20 02 46

[www.ccfca.fr](http://www.ccfca.fr)